



HONORAIRES 2022

MANDAT DE RECHERCHE

1. Si le bien est à vendre chez un professionnel (agence-notaire) :

En fonction du pourcentage de partage entre le professionnel et CDI (entre à 0 et 50% pour CDI), l'acquéreur versera une rémunération complémentaire à CDI pour atteindre 2.9 % TTC du prix net vendeur avec un plancher minimum de 5000 € TTC.

2. Si le bien est à vendre de particulier à particulier :

Les honoraires de recherche et d'accompagnement de l'acquéreur sont de 4,9 % TTC du prix net vendeur. Les honoraires devront respecter un plancher minimum de 5000 € TTC pour CDI.

MANDAT DE VENTE

TRANSACTIONS « IMMOBILIER ANCIEN »

Les honoraires de transaction sont calculés sur la base du prix de vente et sont à la charge du vendeur pour 2 % TTC (avec un minimum de 5000 € TTC) et à la charge de l'acheteur pour 2,9 % TTC (avec un minimum de 5000 € TTC).

La vente d'un bien est une affaire compliquée et longue, chaque affaire étant différente, l'objectif est de supprimer toutes les incertitudes afin que la vente soit sereine.

TRANSACTIONS « IMMOBILIER NEUF »

En qualité de prescripteur des promoteurs, aucun honoraire de transaction pour l'achat d'un bien neuf, ne sera facturé à l'acquéreur, à l'exception du programme Fleur de Thé à Pornichet sur lequel il y aura lieu de rajouter des honoraires de 4.9 % TTC du prix promoteur.

LOCATION

Honoraires de location (visite, constitution du dossier, rédaction de bail) *	Zone tendue : 10 €/m ² TTC Zone non tendue : 8 €/m ² TTC
---	---

Ce barème applicable au 01/01/2022 est établi TTC et tient compte d'un taux de TVA à 20%.

Sarl Coaching Delaunay Immobilier, 20 avenue du Commandant Boitard 44380 Pornichet représentée par Marie-Pierre Delaunay sa gérante. www.delaunayimmobilier44.com 06 14 34 82 13 RCS Saint-Nazaire n° 750 274 375 00013 code Naf 6831 Z Carte professionnelle n° CPI 4402 2018 000 034 275



HONORAIRES 2022

Réalisation de l'état des lieux *	3 €/m ² TTC
-----------------------------------	------------------------

*Sommes imputables aux propriétaire et locataire

Date et signature du mandant après la mention lu et approuvé